

Quand le créole et le français se tutoient

Elvire MAUROUARD

ملخص:

يعرض هذا المقال أصول سياسات اللغات المتواجدة في الإنتاج الأدبي في هاييتي وخصائصها. إنه يبين كيف أنّ الفراكوفونية الحالية للكاتب الهايتيين تحقق ذاتها من خلال مزج حسن ومستساغ بين اللغة الفرنسية والكريولية.

C'est afin de désigner l'ensemble de ces créations littéraires dans leur différence propre que s'imposa, progressivement, l'usage de la locution « littérature de langue française » et de son équivalent « Littérature d'expression française ». Celle-ci, levant l'ambiguïté, signifie clairement que les écrivains haïtiens désignés s'expriment dans une langue qui ne leur est pas « maternelle », « natale ». Le français est ainsi caractérisé comme la langue de haute culture à laquelle ils ont bon gré mal gré, accès et qu'ils finissent par maîtriser plus ou moins bien, avec un bonheur plus ou moins grand, grâce à une formation scolaire ou universitaire. La création littéraire haïtienne s'instaure dans une situation où, dirions-nous -en appliquant, à la manière d'Henri Gobard, une analyse « tétraglossique » -des langues et des langages s'affrontent. Le conflit fondamental est celui qui y oppose au créole, le français. Gobard distingue, on le sait, quatre types de langages :

« 1) Un langage vernaculaire, local, parlé, spontanément, moins fait pour communiquer que pour communier et qui seul, peut être considéré comme langue maternelle (ou langue natale).

2) Un langage véhiculaire, national ou régional, appris par nécessité, destiné aux communications à l'échelle des villes.

3) Un langage référentiaire, lié aux traditions culturelles, orales ou écrites, assurant la continuité des valeurs par une référence systématique aux œuvres du passé pérennisées.

4) Un langage mythique, qui fonctionne comme ultime recours magie verbale dont on comprend l'incompréhensibilité comme preuve irréfutable du sacré: *major elonginquo reverentia*¹.

Ainsi, d'un point de vue « sociolinguistique », l'haïtien fait l'expérience de la séparation de deux ensembles de comportements linguistiques. Le créole est pour lui :

« le langage vernaculaire, le droit de naissance linguistique cause et effet de toute sa conception du monde². »
et le français, au contraire, « langage véhiculaire », c'est

« Le langage non pas de la médiation qui est du ressort du vernaculaire ou du mythique mais de la médiatisation qui relève du véhiculaire et du référentiaire³. »

L'opposition du créole et du français, dont le discours littéraire haïtien est le champ d'opération, renvoie donc à la :

« Simple opposition d'une langue haute et d'une langue basse, d'une langue majeure et d'une langue mineure, ou bien d'une langue de pouvoir et d'une langue du peuple⁴. »

Le poète haïtien, Léon Laleau, a su trouver, pour le dire, les accents émouvants du huitain inséré dans *Musique Nègre* :

« Ce cœur obsédant qui ne correspond
Pas avec mon langage et mes costumes
Et sur lequel mordent, comme un crampon,
Des sentiments d'emprunt et des coutumes
D'Europe. Sentez-vous cette souffrance
Et ce désespoir à nul autre égal
D'appriivoiser, avec des mots de France,
Ce coeur qui m'est venu du Sénégal⁵ ? »

Un conflit fondamental est, en effet, vécu par l'écrivain haïtien: celui qui oppose au créole le français. Du point de vue sociolinguistique, les Haïtiens comme les autres antillais font, conjointement, l'expérience de deux comportements. Si le créole est leur langue vernaculaire, le français leur tient lieu, en revanche, de langue véhiculaire. C'est l'usage singulier, spécifique, que fait de la langue française l'afro-antillais, ce sont les répercussions de cette dualité sur son discours, qui induisent l'épithète « d'expression française ».

Tension linguistique

La littérature afro-antillaise d'expression française peut se concevoir comme l'analyse indéfinie d'une logique de la domination. Littérature de sujet dominé, littérature « dominée », mais aussi dominatrice. Il y a, dans les successives et nécessaires spécifications que comporte sa désignation, l'assertion d'une difficulté à être, d'un statut essentiellement problématique. La langue dans laquelle s'expriment les écrivains antillais ne leur est pas « maternelle ».

Aussi, la création littéraire antillaise est tout entière marquée par cette lutte ouverte et secrète, par l'usage singulier, spécifique que fait son sujet de la langue française. Cette question immédiate de la « langue » redouble, cela va sans dire, celle de L'« Histoire ».

D'où ces « aphorismes » grinçants de René Depestre :

« On n'a pas enseveli le corps de cette race dans des haillons ni son esprit dans les hardes de l'ignorance, ni son coeur dans le vêtement millénaire de la souffrance. (...) On n'a pas fait d'eux, une race de cuisiniers, de coupeurs de canne, de balayeurs, de palefreniers, de cireurs, de vidangeurs, de garçons et de filles de mille emplois subalternes⁶ ... »,

Les relations entre la parole et l'écriture ont constitué en Occident du moins, un « espace dissymétrique et hiérarchisant » J.Derrida, *la dissémination*, p.10. Selon Derrida le problème se pose de « l'opposition traditionnelle et hiérarchisée de l'écriture à la parole, de l'écriture au système (idéaliste, spiritualiste, phonocentriste : d'abord logocentrique) de tous ses autres⁷. »

Les procédés auxquels les écrivains afro-antillais d'expression française recourent, dans leur « pratique » de l'écriture, donnent un éclairage particulier à ce problème. Dans le domaine haïtien, l'enjeu n'est pas exactement le même. La hiérarchie de l'écriture et de la parole s'inverse dans le procès de l'écriture. Ce renversement en est une phase indispensable. Les données du problème que soulève Derrida changent, pour autant que l'on passe d'une civilisation de l'écriture à des cultures syncrétiques qui, ne serait-ce qu'en raison de leur ascendance africaine, sont restées peu ou prou « sans écriture⁸ » :

« L'Afrique noire traditionnelle constitue-t-elle, dans son ensemble, une vaste unité culturelle, du même ordre que ce que nous appelons la "civilisation occidentale" ou le « monde musulman » ?

Une telle unité existe... Quelques traits reflètent une configuration commune et propre aux sociétés africaines. A titre d'exemples, citons la compensation matrimoniale, la polygamie,

le pouvoir monarchique et héréditaire, le principe d'unanimité dans les délibérations des assemblées, l'importance capitale de la parenté, l'éducation visant à former des individus bien intégrés plutôt qu'originaux, le sens de la vie recherché en elle-même et non dans un au-delà, la valeur accordée à l'harmonie dans les relations sociales et à la force vitale pour l'individu, le caractère figuratif mais symbolique de la statuaire. Ces traits constituent le contenu de l'africanité ou de la négritude⁹. »

Les éléments techniques, politiques, familiaux, religieux, philosophiques, artistiques ainsi retenus contribuent à caractériser une « civilisation traditionnelle ». Les conditions dans lesquelles l'échange linguistique s'y établit, d'une aire à l'autre, l'ont fait apparaître comme une civilisation de l'oralité, « sans écriture ». Fanon s'est méfié du mot :

« On dit que le noir aime les palabres; et quand pour ma part je prononce "palabres", je vois un groupe d'enfants jubiland, lançant vers le monde des appels inexpressifs, des raucités; ... Le noir aime les palabres, et le chemin n'est pas long qui conduit à cette nouvelle proposition: le Noir n'est qu'un enfant. Les psychanalystes ici ont beau jeu, et le terme d' « oralité » est vite lâché¹⁰. »

La parole est à la fois rythme et symbole privilégié de la mémoire selon Georges Balandier :

« La richesse littéraire des peuples africains se trouve, jusqu'à une époque proche, en dehors des livres ; elle reste fixée dans les mémoires ; elle donne son contenu à ce qu'il est convenu de nommer : tradition orale. Les œuvres qui la composent sont la création de civilisations où le verbe et la gesticulation signifiante prédominent sur le signe graphique. La parole n'est jamais traitée à la légère et le système des connaissances se réfère souvent à une théorie de la parole. Cette manière de concevoir le langage permet de comprendre l'efficacité des formules solennelles ou rituelles¹¹... »

Emile Ollivier ne dit pas autre chose lorsqu'il explique dans *La discorde aux cent voix* : « les écrits s'envolent en fumée, l'imprimé finissant toujours par servir à flamber les poulets ; mais les paroles demeurent gravées dans les mémoires », p.180.

L'exercice de la parole structurant sa pensée, l'homme négro-africain et consécutivement, l'homme afro-antillais -est dans une situation de dialogue latent. Il fait du langage l'expression de ses relations avec le monde: celui des êtres, comme celui des végétaux ou des choses. Sa parole dit le monde. Il perçoit les éléments de la nature comme des signes capables d'assurer le déchiffrement de messages numineux. Construisant le tissu ontologique de l'univers.

Sa parole dit l'origine. Elle est parole du mythe. Ainsi s'explique l'importance extrême que le Négro-Africain accorde au fait de la dénomination selon le mot de Balandier :

« Il n'y a pas de palabre qui ne donne lieu à un assaut d'éloquence, pas de manifestation publique qui ne manifeste le souci du bien dire¹². »

Le sujet d'énonciation haïtien a, pour culture originaire, une culture où la parole est l'expression synonymique de l'être, de la force « vitale », où la parole est discours vivant. Elle exerce un pouvoir d'envoûtement qui la lie à la magie. Non démonstrative, intransitive, puisque située au cœur des choses, elle « ne prononc(e) pas un savoir mais se prononc(e)¹³ » Elle fait, en cela, violence plus grande, peut-être, que celle de l'écriture. Son effraction est

plus profonde, plus pénétrante, plus diverse, plus sûre¹⁴. » La « dissymétrie » de l'écriture et de la parole renvoie à l'opposition « Mythos différent de Logos ». Cette opposition qui, rappelle Derrida, « ne s'autorise jamais que d'après Platon », permet de faire correspondre la parole à l'espace du mythe. Max Müller avait remis en lumière cette corrélation en définissant la mythologie comme l'opération dans laquelle « le langage usurpe une puissance indépendante et réagit sur l'esprit¹⁵ ». La conception négro-africaine de la parole fait de celle-ci un langage de « connotation » où se confondent le signe verbal et la chose signifiée, le corps et son appellation. Cette confusion qui caractérise la pensée dite « primitive » affecte, au même degré, les systèmes discursifs de l'enfant, du poète

ou du fou. L'homogénéité de la pensée poétique et de la pensée religieuse ne peut être mieux démontrée que par ce biais. Claudel écrivait, à ce propos, à l'abbé Brémond :

« L'habitude est, comme on dit, une seconde nature. Cela veut dire que nous employons dans la vie ordinaire les mots, non pas en tant qu'ils signifient les objets, mais en tant qu'ils les désignent, et en tant que, pratiquement, ils nous permettent de les prendre et de nous en servir¹⁶. »

« Aucune chose n'a été créée une fois pour toutes, mais continue à être produite... Nommer une chose, c'est la produire inextermisable, car c'est la produire par rapport à son principe qui ne comporte point de cessation¹⁷. »

Nommer c'est connaître. Tel est, du reste, l'axiome sur lequel Linné fit reposer tout le système de classification des sciences botaniques :

« Nomina si nescit perit et cognitio rerum. »

La dissymétrie fonctionnelle de l'écriture et de la parole semble bien remonter, dans la tradition platonicienne de la philosophie occidentale, à l'opposition Mythos différent de Logos:

« L'idéalisme a fait prévaloir un concept et une pratique logocentriste, expressiviste et mimétologique de l'écriture¹⁸. »

L'écriture n'aurait été, selon ce point de vue, qu'une graphie du « logos ». Conforme à la parole, elle aurait ainsi tenu son origine et son modèle hors d'elle-même, entretenant, avec celle-ci, comme des rapports d'un fils à son père¹⁹:

La vérité qui se parle dans le cercle logocentrique, c'est le discours qui revient au père »

Le logos n'est pas le « verbe ». Son avènement coïncide avec l'abolition du « verbe » en tant que parole « essentielle » car il est ce par quoi s'instaure l'histoire. Son émergence consigne ce double événement: le décès du mythe et, en corollaire, la naissance de l'histoire.

Placé sous la dépendance du « logos », « l'écriture signifie la rupture généalogique et l'éloignement de l'origine. Tel est

le schème platonicien qui assimile l'origine et le pouvoir du logos à la position paternelle et Derrida de renchéir :

« Le poète n'est pas le générateur, le procréateur... La figure du père, on le sait, est aussi celle du Dieu... Le père est aussi un chef, un capital et un bien. Ou plutôt, le chef, le capital, le bien. Pater veut dire en grec tout cela à la fois²⁰. »

L'étymologie tend à prouver, en effet, que le logos est une figure du père ou donne à penser quelque chose comme la paternité :

« En latin, le groupe "nascor, natus, natio, natura..." (d'une racine gen/ gn : engendrer, naître) maintient dans une certaine mesure l'idée de naissance. Dans le latin archaïque, le terme "natura" conserve en partie sa valeur radicale (action de faire naître, naissance), par exemple dans une expression comme "natura pater", le père par la naissance ou le père naturel, c'est-à-dire le "génitor", par opposition au "pater familias"²¹. »

Francophonie heureuse

Dantès Bellegarde, ancien ministre de l'Instruction publique, n'allait pas par quatre chemins : " Notre choix est fait : c'est dans les voies de la civilisation française - conçue dans sa pureté première - que nous voulons marcher ".

- " (...) Nous n'avons qu'une langue : le français, notre langue officielle, presque notre langue maternelle ". (Ernest Bennett, industriel et père de Michèle Bennett, épouse de Jean-Claude Duvalier, Président de la République, in Le Nouveau Monde du 28 février 1982).

- " (...) L'affaire risque de diviser le pays tout entier, portant des époux à s'entre-déchirer et de vieux amis à se retirer le salut ". (Louis Moravia, journaliste in Le Matin du 19 mars 1982).

- " (...) Notre créole s'arrête à nos frontières. Combien nous Haïtiens sommes fiers d'exhiber nos connaissances dans la langue de Voltaire " (Alphonse Cameau, journaliste in Le Matin du 22 mars 1982).

- « Le créole a des possibilités insoupçonnées de devenir une langue de culture (...). Mais le français demeure un facteur

de promotion sociale. La réforme telle que je la vois maintenant est une sorte de despotisme au détriment de l'intelligence. La raison me prescrit d'être contre cette réforme » (Aubelin Jolicoeur, journaliste, in *Le Nouvelliste* du 16-18 avril 1982).

Écoutons la position de Métellus sur la question des langues : « Mon point de vue sur la littérature est simple. On écrit dans une langue ou dans une autre. La tour de Babel n'a jamais rien appris en dehors de la confusion de l'esprit humain..., je suis tout à fait contre le mélange du français et du créole. J'écris comme Ben Jelloun écrit en français sans essayer d'écrire comme les Arabes parlent. » dans *Le pouvoir des maux, les mots du pouvoir*, de Jean Jonassaint, p., 231-233.

René Depestre pour sa part écrira :

De temps à autre il est bon et juste

de conduire à la rivière

la langue française

et de lui frotter le corps avec les herbes parfumées

qui poussent en amont de mes vertiges d'ancien nègre
marron.(...)

oui je chante la langue française

qui défait sa jupe

ses cheveux et son aventure

sous mes mains amoureuses de potier

(*La Quinzaine littéraire*, 16-31 mars 1985, p.33.)

Ou encore dans *Le pouvoir des maux, les mots du pouvoir*, p.192.

« On peut faire un usage maternel de n'importe quelle langue quand on suffisamment imprégné de son pays... Comme Jorge Amado fait un usage brésilien du portugais ; de même un écrivain jamaïcain peut faire un usage jamaïcain de l'Anglais d'Oxford ; la même possibilité est laissée à l'Haïtien d'imposer son rythme à la langue française. »

Emile ollivier dans une interview accordée à Jean jonassaint déclare : « En ce qui me concerne, il ne s'agit pas de trancher entre le créole et le français, il s'agit de marcher sur ces deux jambes » (p.89)

La francophonie des écrivains haïtiens d'aujourd'hui consiste à marcher sur ces deux jambes. Ainsi, elle tente de sauvegarder le mieux possible et à tout prix, les expressions les plus variées de l'esprit humain.

En littérature française, la figure du père renvoie généralement à Victor Hugo, qui a accordé une place emblématique à Haïti à travers Bug Jargal. Démarche que Lamartine suivra plus tard.

NOTES

-
1. H. Gobard, L'Aliénation linguistique, analyse tétraglossique (préface de Gilles Deleuze) , 1976, p. 34.
 2. Idem, ibidem, p. 34.
 3. Idem, ibidem, p. 35.
 4. H. Gobard, L'Aliénation linguistique, analyse tétraglossique (préface de Gilles Deleuze) p.10
 5. Léon Laleau, *Musique nègre*, p.43.
 6. R. Depestre, Un Arc-en-ciel pour l'Occident chrétien, 1967, p. 116.
 7. J.Derrida, *La dissémination*, p.10
 8. Idem,ibidem,p.10
 9. J. Maquet, Afrique noire, civilisations traditionnelles, in Encyclopaedia Universalis, p. 407 (vol. 1).
 10. F. Fanon, Peau noire, masques blancs, p. 4L
 11. G. Balandier, article Symbole in Dictionnaire des civilisations africaines.
 12. Idem, ibidem
 13. J. Derrida, La Dissémination, p. 15.
 14. Idem, ibidem, p. 131.
 15. P. Claudel, Lettre à l'abbé Brémond sur l'inspiration poétique, reproduite dans Positions et Propositions, cité par P. Souyris in La Désintégration du verbe, p. 75. Voir également Paul Claudel, chantre du monde total in Marcel Raymond, De Baudelaire au surréalisme, 1978, pp. 170 à 192.
P. Claudel, Lettre à l'abbé Brémond sur l'inspiration poétique, reproduite dans *Positions et Propositions*.
 16. P. Claudel, Lettre à l'abbé Brémond
 17. Idem, ibidem
 18. Idem, ibidem, pp. 86-87.
 19. J. Derrida, La Dissémination, p. 51.
 20. J. Derrida, La Dissémination, p. 83.
 21. Ernout et Meillet, Dictionnaire étymologique, p. 762, cite.